

Cologny, le 23 avril 2020

COVID – 19

Réouverture du jardin d'enfants La Marelle – Commune de Cologny

Le 16 avril 2020, le Conseil fédéral a annoncé un plan de retour progressif aux activités en plusieurs étapes et cela dès le lundi 27 avril 2020. Le Conseil d'Etat dans son courrier du 23 avril 2020 expose un plan de reprise progressif de l'accueil préscolaire qui mentionne l'ouverture de tous les lieux d'accueil préscolaire dès le 11 mai 2020. Dans ce contexte :

**le jardin d'enfants La Marelle sera fermée du 27 avril au 10 mai 2020
avec une réouverture prévue le 11 mai 2020.**

Nous attirons l'attention des familles sur le fait que nous pourrions être dans l'obligation de devoir respecter des conditions sanitaires spécifiques à la situation. Ces mesures qui visent bien évidemment à protéger la santé des collaborateurs, des collaboratrices, des enfants ainsi que des familles, impliquent une diminution significative de la capacité d'accueil habituelle et limitent donc le nombre d'enfants pouvant être accueilli au sein du jardin d'enfants.

Concernant ces normes, « la situation sera examinée par le Conseil d'Etat et les autorités compétentes, en étroite collaboration avec le médecin cantonal, afin de déterminer si les directives antérieures à la crise sanitaire peuvent être à nouveau appliquées. »

Nous reviendrions naturellement vers vous si cela devait avoir des conséquences sur la date d'ouverture prévue et/ou sur les modalités d'accueil au sein du jardin d'enfants.

La direction du groupe pop e poppa, comprend les difficultés que cela peut engendrer dans votre organisation familiale et nous espérons pouvoir vous accueillir très prochainement au sein de votre espace de vie infantile. Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers parents, nos salutations les meilleures et naturellement nos vœux de bonne santé pour vous, vos enfants et vos proches.

La direction des opérations pop e poppa